

« Réforme des retraites : » L'UNEF appelle les étudiants à manifester le 10 septembre

« 43 annuités sans prise en compte des années de formation et d'insertion : Pas question ! »
« Les jeunes ne doivent pas être les grands perdants de la réforme ! »

Ce mardi 27 août, Jean Marc Ayrault a dévoilé les contours de la réforme du système de retraites programmée par son gouvernement. L'UNEF note quelques avancées comme l'évolution du régime des apprentis mais l'essentiel de la réforme marque **de graves reculs pour les droits des jeunes générations**. En allongeant la durée de cotisation à 43 ans pour les moins de 40 ans et en refusant de prendre en compte les années d'étude et d'insertion, le gouvernement envoie un message très négatif aux jeunes : **pour vous la retraite à taux plein restera à jamais un rêve inaccessible !**

43 ans de cotisation : une absurdité pour une génération qui ne trouve toujours pas d'emploi.

La réforme proposée par le premier ministre prévoit un allongement de la durée de cotisation pour les salariés les plus jeunes à 43 annuités. Alors que l'âge moyen d'accès au premier emploi stable est actuellement de 27 ans et que la majorité des jeunes n'est actuellement pas en emploi, **cet allongement signifie que nous devons attendre 67 ans pour bénéficier d'une retraite à taux plein**. L'âge moyen de départ en retraite étant de 62 ans, le message est clair : **au chômage aujourd'hui, il faut en plus renoncer à une retraite de qualité demain.**

Le rachat des années d'étude : un dispositif inopérant.

Pour tenter de compenser cet allongement, le premier ministre a proposé un dispositif d'aide au rachat des années d'études, à hauteur de 1000 euros par trimestre dans la limite de 5 ans après la sortie d'étude. Ce dispositif est une fausse bonne idée car **il faudrait tout de même que les jeunes déboursent près de 4 000 euros pour racheter une seule année** : un montant impossible à réunir pour des moins de 30 ans dont le taux d'épargne est quasi nul ! De plus l'UNEF rappelle que **les femmes, dont le salaire est en moyenne de 27% inférieur aux hommes, seront d'autant plus pénalisées.**

Une mesure qui va fragiliser le système de retraites plutôt que de le renforcer.

L'UNEF alerte le premier ministre : sous couvert de vouloir équilibrer le système de retraites, il risque de le fragiliser. En effet, en privant les jeunes de la perspective d'une retraite solidaire de qualité, il ouvre la porte aux complémentaires privées, par capitalisation. **Nous refusons d'être la première génération à devoir renoncer à une retraite solidaire !**

La réforme doit se faire avec et non contre les jeunes !

Le gouvernement doit prendre en compte l'intérêt des jeunes générations dans sa réforme. L'UNEF regrette ainsi que les jeunes n'aient pas été associé à la concertation avec les partenaires sociaux. L'UNEF revendique **la prise en compte des années d'étude et d'insertion professionnelle pour éviter que les jeunes commencent à cotiser à 30 ans.**

L'UNEF manifestera le 10 septembre aux côtés des salariés pour une prise en compte des années d'études et d'insertion dans le calcul des droits à la retraite.

Le gouvernement doit revoir sa copie, une autre réforme est possible

L'UNEF regrette de n'avoir toujours pas été reçue par le gouvernement pour évoquer la future réforme. L'UNEF avertit le gouvernement qu'aucune réforme ne peut se faire au nom des jeunes, sans les jeunes. La future réforme des retraites ne peut être acceptable si elle prévoit l'allongement de la durée de cotisation.

De plus, l'UNEF revendique :

- la prise en compte des années d'études dans le calcul des retraites, équivalent à 3 trimestres par année validée. Cela serait une mesure efficace socialement, et qui permettrait par la mise en place d'une cotisation symbolique pour les étudiants, l'apport de nouvelles recettes.*
- la validation des périodes d'inactivité forcée dans le calcul des retraites, et notamment des périodes de stages, d'insertion, d'emplois précaires et de chômage non-indemnisé.*